

La Repartition des Taxes

Ceci s'adresse spécialement aux hôteliers, restaurateurs et débitants de liqueurs.

Le RÉVEIL a toujours été d'opinion que la répartition des taxes sous forme de licences, taxes d'affaires, etc., était injuste en autant que Montréal est affectée par les lois édictées par la Législature de Québec. Les citoyens de la métropole paient une énorme proportion des revenus de toute la province, au grand bénéfice de la ville de Québec en particulier et d'un grand nombre de municipalités en général.

M. Lawrence A. Wilson, au nom de l'importante maison de commerce dont il est le chef, a lancé un grand nombre d'invitations aux notabilités de Montréal et même de toute la province, les invitant à assister à une excursion sur le lac St Pierre, à bord du bateau de la Compagnie du Richelieu, le *Trois Rivières*. Inutile de dire que cette gracieuse invitation a été acceptée avec enthousiasme par le plus grand nombre des invités de M. Wilson, et a obtenu un succès colossal, comme tout ce que ce monsieur entreprend, d'ailleurs.

N'allez pas croire que la rubrique de ce bout d'article n'a rien à faire avec cette excursion. Bien au contraire. C'est tout simplement une entrée en matière pour annoncer qu'au banquet sur le bateau, on a abordé cette question intéressante si fortement les gens de Montréal, et cet article sera suivi de plusieurs autres indiquant les raisons à invoquer et les moyens à prendre pour induire et forcer, au besoin, nos législateurs à changer le mode de répartition actuel, dans le but de faire peser le fardeau des taxes également sur tous les contribuables, suivant l'importance de leur commerce.

Les intéressés comprendront de suite sans qu'il soit nécessaire d'insister fortement qu'ils doivent se grouper et soutenir M. Wilson dans cette campagne entreprise pour les protéger.

CIVIS.

L'enfant tousse. Prenez-y garde et donnez-lui du BAUME RHUMAL.

SELF-PROTECTION

Nous ne sommes pas, et nous n'avons jamais été partisans de l'idée d'exclusivisme en matières commerciales, et nous ne désirons pas favoriser une race au détriment d'une autre. Plusieurs articles déjà parus dans le RÉVEIL ont même été interprétés dans un sens hostile par quelques-uns de nos meilleurs amis que nous avons été obligés de convaincre au moyen de fort longs arguments.

Nous avons toujours soutenu que Canadiens-français et Canadiens-anglais devraient ne former qu'un seul peuple, chacun conservant ses traits caractéristiques, mais ne faisant qu'un dans les questions vitales pour l'avenir du pays merveilleux que nous habitons.

Cependant, nous ne poussons pas ce sentiment à outrance et nous ne voulons pas être dupes. Et ici encore l'influence et l'exemple du clergé contribuent à nous appauvrir au bénéfice de l'Anglais, et nous allons en donner trois exemples entre mille autres qui se présentent tous les jours.

Il y a quelques années, un curé fort entreprenant se faisait construire un palais monumental pour loger sept ou huit vieux garçons inutiles faisant le service du vicariat et un curé qui aurait bien voulu devenir archevêque.

Les bois canadiens qui sont cependant prisés par les étrangers n'étaient pas assez beaux pour ce brave curé et il fallut importer du cèdre rouge pour toutes les boiseries du premier étage.

En face de cette boîte à curés se trouvait un magasin de ferronneries tenu par des contribuables de la paroisse, qui avaient été lourdement taxés pour la construction du presbytère. La moindre chose que ces braves gens pouvaient attendre était de recevoir la commande des ferrements. Au lieu de cela ce fut une grosse maison anglaise de la rue St-Jacques qui fut chargée de cette fourniture.

Lorsque vous rencontrez deux bonnes sœurs portant la sacoche réglementaire et faisant la petite tournée quotidienne dans les magasins canadiens-français de la ville, soyez certains que